

Faculté des sciences Strategy

Approuvée par décision de la Direction de l'Université du 20.12.2022

20
30



Table

des matières



04	Executive Summary (FR)
06	1 Introduction
08	2 Contexte
	2.1. Évaluation de la situation actuelle
	2.2. Conclusion et principaux défis
12	3 Principes stratégiques
	3.1. Vision et mission
	3.2. Identité
	3.3. Valeurs
16	4 Objectifs stratégiques à long terme de la faculté
	4.1. Contribution à l'université généraliste
	4.2. Recherche fondamentale
	4.3. Enseignement
	4.4. Digitalisation
	4.5. Axes thématiques
20	5 Stratégies fonctionnelles
	5.1. Processus et structure organisationnelle
	5.2. Promotion de la relève et développement de carrière
	5.3. Internationalisation et mise en réseau
	5.4. Développement durable
	5.5. Égalité entre femmes et hommes et égalité des chances
	5.6. Assurance qualité
24	6 Mise en œuvre de la stratégie

Executive Summary



Avec la Stratégie 2030, la Faculté des sciences de l'Université de Berne, institution innovante dans le domaine de la recherche et de l'enseignement en sciences naturelles, ouvre la voie et s'engage vers un avenir prometteur.

Pour ce faire, les cinq objectifs stratégiques à long terme suivants ont été définis :

1. **Université généraliste** : à travers les disciplines qu'elle recouvre, la Faculté des sciences participe à l'approche interdisciplinaire et interfacultaire de l'enseignement et de la recherche à l'Université de Berne, renforçant ce faisant son statut d'université généraliste.
2. **Recherche** : la Faculté des sciences entend consolider sa position de pointe au sein de l'Université de Berne et son niveau d'excellence en sciences fondamentales en termes de prestations de recherche et d'enseignement.
3. **Enseignement** : avec un programme d'études novateur et varié, la faculté aspire à un enseignement spécialisé de haut niveau, mais aussi à un enseignement interdisciplinaire fondé sur la recherche et associant des cours en présentiel à des formes digitales d'enseignement et d'apprentissage.
4. **Digitalisation** : avec les mathématiques, la statistique et l'informatique, la faculté représente les trois disciplines fondamentales de la science des données. Elle joue par conséquent un rôle moteur et central dans le cadre de la stratégie de digitalisation de l'Université de Berne.
5. **Axes prioritaires** : les axes prioritaires de la recherche et de l'enseignement sont évalués, soutenus et développés de façon transversale.

Ces objectifs stratégiques à long terme sont complétés par six objectifs stratégiques fonctionnels.

1. **Processus et organisation** : la recherche et l'enseignement doivent être renforcés grâce à une amélioration des processus et de l'organisation au niveau de la faculté et de l'université au moyen d'une optimisation des processus administratifs.
2. **Promotion de la relève et développement de carrière** : l'attractivité de la faculté auprès des jeunes scientifiques suisses et étrangers doit être renforcée par des mesures de promotion des talents et l'amélioration des possibilités de promotion offertes aux professeur-e-s extraordinaires.
3. **L'internationalisation et la mise en réseau** sont la condition première à la fois d'un environnement de recherche et d'enseignement attractif et de l'excellence dans ces domaines. Il convient donc de les renforcer.
4. **Développement durable** : la faculté contribue à ce domaine stratégique de l'Université de Berne tant à travers l'excellence de sa recherche que par son offre d'études. Par son expertise et ses actions, la faculté soutient également un mode de fonctionnement durable.
5. **Égalité entre femmes et hommes et égalité des chances** : la faculté soutient pleinement l'égalité des chances, l'égalité entre femmes et hommes, l'inclusion et la diversité à tous les niveaux.
6. **Assurance qualité** : la faculté garantit la qualité de sa recherche et de son enseignement au moyen d'évaluations régulières, efficaces et adaptées.

1.

Introduction





La présente stratégie de la Faculté des sciences de l'Université de Berne décrit la vision, la mission et les objectifs à long terme qu'elle s'est fixés pour les prochaines années. Cette stratégie a été élaborée au cours du semestre de printemps et au début du semestre d'automne 2022. Tous les domaines d'études ont été représentés lors de son élaboration. La « Stratégie 2030 de la Faculté des sciences » précise et applique la nouvelle Stratégie 2030 de l'Université de Berne.

La Faculté des sciences comprend les domaines d'études suivants : mathématiques, statistique et informatique ; physique et astronomie ; chimie, biochimie et pharmacie ; biologie et géosciences. La faculté et ses domaines d'études se distinguent par leur interdisciplinarité, dont témoignent les centres de compétences en recherche, les programmes nationaux de recherche et les coopérations de recherche interfacultaires rattachés. Plus de 80 professeur-e-s et un grand nombre de chargé-e-s de cours, d'assistant-e-s et de collaborateur-ric-e-s des instituts et départements des domaines d'études sont en charge de la transmission de la recherche actuelle en sciences naturelles et de l'enseignement fondé sur la recherche dans le domaine de la nature animée et inanimée. Les quelque 2000 étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences bénéficient d'une recherche et d'un enseignement de haut niveau. Durant leurs études, ils découvrent toute la diversité de la faculté et la place qu'elle occupe dans la recherche internationale.

La faculté contribue à chacun des cinq piliers définis dans la Stratégie 2030 de l'université. Elle propose une recherche et un enseignement interdisciplinaires et transdisciplinaires de haut niveau dans le domaine du développement durable (notamment dans les domaines des sciences du climat, de la biodiversité et du cycle de vie de la matière). À travers l'excellence de sa recherche sur la matière et l'Univers (recherche spatiale, recherche fondamentale sur la naissance, le comportement et la transformation de la matière, etc.), elle apporte une contribution essentielle à l'université généraliste. Avec ses activités de recherche en pharmacie, biochimie, biologie moléculaire, physique, mathématiques, statistique et informatique, la faculté contribue à faire de Berne un site internationalement reconnu dans les domaines de la médecine et des sciences de la vie. La faculté soutient le pilier « Connaissances interculturelles » par sa recherche et son enseignement dans les domaines des études de genre, des dimensions historiques du changement climatique, des relations entre l'Homme et l'environnement, du développement durable, ainsi que par sa collaboration avec des partenaires internationaux dans la recherche et l'enseignement. La faculté est active dans le domaine de la politique et de la gestion, par exemple à travers la recherche transdisciplinaire, la promotion des résultats de recherche et leur communication au grand public. Elle joue ainsi un rôle important dans le positionnement de l'université généraliste pour la région de la ville fédérale.

2.

Contexte



En comparaison nationale comme internationale, la faculté occupe une place remarquable et dispose d'un excellent réseau dans les domaines de la recherche et de la formation. L'évolution du contexte général, par exemple la hausse constante du nombre d'étudiant-e-s pour un financement identique, les conditions d'acquisition de financements externes toujours plus difficiles et l'accroissement des contraintes administratives, compromettent le succès de la faculté à moyen terme. Afin de clarifier ce contexte et d'identifier les forces et les opportunités, le groupe écho a réalisé une analyse SWOT dans les trois domaines principaux : recherche, enseignement / formation et gouvernance / administration. Les chapitres suivants présentent les résultats de cette analyse.

2.1 Évaluation de la situation actuelle

Les principales forces de la faculté sont sa recherche remarquable, respectée et reconnue dans le monde entier, son succès substantiel dans l'acquisition de financements externes, la fréquence élevée de ses publications et l'impact qui en découle, son solide réseau au niveau international, national et universitaire, ainsi que sa forte présence médiatique. Dans l'enseignement, ses forces résident dans son offre variée de cursus d'études attractifs et la diversité des thématiques qu'elle permet, ainsi que dans l'éventail et la diversité des méthodes didactiques mises en œuvre (cours classiques, travaux de laboratoire, stages, cours sur le terrain / excursions, encouragement des étudiant-e-s à haut potentiel, formation continue au niveau du certificat CAS).

Les principales *faiblesses* identifiées sont les suivantes : l'évolution du contexte général, par exemple la hausse constante du nombre d'étudiant-e-s pour un financement identique, les conditions d'acquisition de financements externes toujours plus difficiles et l'accroissement des contraintes administratives. Par ailleurs, le nombre d'emplois fixes dans le corps intermédiaire est insuffisant et la promotion de la relève qui y est liée pourrait être davantage ciblée.

L'incertitude quant au financement à moyen et long terme des plateformes de recherche pourrait être considérée comme un *danger*. La bureaucratisation de l'université dans son ensemble de même que les longs processus de consultation et les procédures toujours plus complexes en résultant représentent un danger en termes de temps et de ressources.

La faculté compte s'atteler aux faiblesses et aux dangers mentionnés et adopter une approche stratégique face aux défis qui en résultent. Ces derniers sont abordés à la section suivante.

**LE SAVOIR
EST SOURCE
DE VALEUR.**

2.2 Conclusion et principaux défis

Il découle des forces, des faiblesses, des opportunités et des dangers évoqués précédemment les défis suivants, qui doivent être traités dans le cadre de la stratégie :

- La faculté est remarquablement positionnée dans le domaine de la recherche. Cette force doit impérativement être préservée et développée.
- Le potentiel de recherche dans le cadre de collaborations interfacultaires ainsi que de collaborations avec l'industrie, l'administration publique, les ONG, etc. doit être davantage exploité.
- Une infrastructure de recherche de pointe est indispensable pour le maintien de l'excellence de la recherche. Il existe en la matière des faiblesses auxquelles il doit être remédié.
- De haut niveau, l'enseignement est varié et dispensé avec beaucoup d'engagement. Il possède un potentiel de mise en réseau interdisciplinaire. Cette force doit, elle aussi, être impérativement conservée et développée. Le principal risque dans ce domaine est l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants à financement constant.
- La faculté doit s'imposer dans la concurrence nationale et internationale pour les crédits de recherche et le recrutement des meilleurs talents.
- Les contraintes administratives imposées au personnel scientifique s'alourdissent et les procédures (dans l'administration, la recherche et l'enseignement) sont de plus en plus complexes. Des progrès sont donc nécessaires dans les domaines de l'administration et de la gouvernance.

Le processus stratégique est un outil important pour relever les défis susmentionnés et avancer dans la bonne direction au moyen de mesures stratégiques adéquates.

SPECTRAL MEASURE

3.

Principes

stratégiques

$$V(z_j, z_k; \theta) = \frac{1}{z_j} \Phi \left\{ \frac{a(\theta)}{z} \right\} - \frac{1}{z_k} \Phi \left\{ \frac{a(\theta)}{z} \right\} \quad := m_j$$

$$V_j = \frac{\varphi(m_k)}{a(\theta) z_j^2} + \frac{\varphi(m_j)}{a(\theta) z_j z_k} - \frac{\Phi(m_k)}{z_k^2}$$

$$V_k = \frac{\varphi(m_k)}{a(\theta) z_k^2} + \frac{\varphi(m_j)}{a(\theta) z_j z_k} - \frac{\Phi(m_k)}{z_k^2}$$

$$V_{jk} = \frac{m_j \varphi(m_j)}{a(\theta)^2 z_j^2 z_k} + \frac{m_k \varphi(m_k)}{a(\theta) z_j z_k^2} - \dots$$

$$\frac{\partial \Phi}{\partial a} = \frac{\partial \{m_j \varphi(m_j)\}}{\partial a} a(\theta)^2 - 2a(\theta) \dots$$

$$\frac{\partial \{m_j \varphi(m_j)\}}{\partial a} = -m_j^2 \varphi(m_j) \frac{\partial m_j}{\partial a} + \varphi(m_j) \dots$$

Les principes stratégiques découlent de la stratégie globale de l'université. La vision, la mission et les valeurs qui y sont formulées s'appliquent de la même façon à la faculté. Elles y sont concrétisées, voire complétées dans certains domaines, comme expliqué ci-après.

3.1 Vision et mission

Pour la Faculté des sciences, La combinaison des modes de recherche disciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire joue un rôle central, aussi bien pour la recherche fondamentale que pour la recherche appliquée. La vision consiste dans la mise à disposition de connaissances de la transformation permettant d'affronter les défis scientifiques, sociaux et économiques complexes de la société moderne.

La mission de la faculté est de jouer un rôle majeur dans la recherche en sciences naturelles au plan national et international. Par ses activités, elle souhaite contribuer à relever les défis essentiels auxquels la société doit faire face. La faculté souhaite apporter une contribution importante à la stratégie d'université généraliste par son offre variée de cursus d'études en mathématiques et en sciences naturelles. Tout en maintenant la diversité de ses disciplines, la faculté se positionne en définissant des axes prioritaires dans certains domaines, dans lesquels elle fournit des prestations de premier ordre en recherche comme en enseignement.

3.2 Identité

La Faculté des sciences se distingue par la qualité de son enseignement et de sa recherche, reconnue dans le monde entier. Moteur de la recherche en sciences naturelles à l'Université de Berne, c'est elle qui conçoit le programme d'enseignement dans ce domaine. La faculté souhaite poursuivre ses activités d'excellence en recherche et d'enseignement tout en se fixant de nouveaux objectifs et en répondant de manière adaptée aux défis sociétaux et scientifiques qui se posent dans le monde contemporain.

La Faculté des sciences est consciente de ses responsabilités envers l'Université de Berne, ainsi qu'à l'égard de la société et de la science. Elle se concentre sur ses cinq domaines d'études : mathématiques, statistique et informatique ; physique et astronomie ; chimie, biochimie et pharmacie ; biologie et géosciences en recherche fondamentale disciplinaire. Les cinq domaines comprennent des départements, des instituts et des groupes de travail / recherche. Ces derniers explorent des domaines de recherche existants et en créent de nouveaux, proposent des cursus d'études et fournissent des prestations. La recherche interdisciplinaire est conduite principalement dans le cadre des centres de recherche stratégiques et des coopérations de recherche interfacultaires. La faculté permet ainsi le développement d'approches scientifiques innovantes et ouvrent la voie à de nouveaux axes de recherche.

L'enseignement à la Faculté des sciences se caractérise par un large choix de cursus d'études. L'offre comprend des programmes de bachelor, de master et de doctorat, ainsi que des Graduate Schools interfacultaires, qui sont étroitement liés aux thèmes de recherche de la faculté. Dans la conception de son offre d'enseignement, la faculté tient compte de l'interdépendance croissante entre les phases de formation et les phases de la carrière professionnelle, ainsi que de l'importance de la formation tout au long de la vie. Aussi propose-t-elle un vaste éventail de programmes de formation continue et de cursus d'études post-diplôme.

3.3 Valeurs

L'indépendance de la recherche scientifique et de l'enseignement constitue une valeur centrale de la faculté.

Rattachée à l'Université de Berne, la faculté est ancrée dans le paysage suisse de la recherche et entretient un réseau avec des institutions internationales. L'innovation et la créativité tiennent une place de choix dans toutes ses activités de recherche et d'enseignement, de même que dans ses prestations.

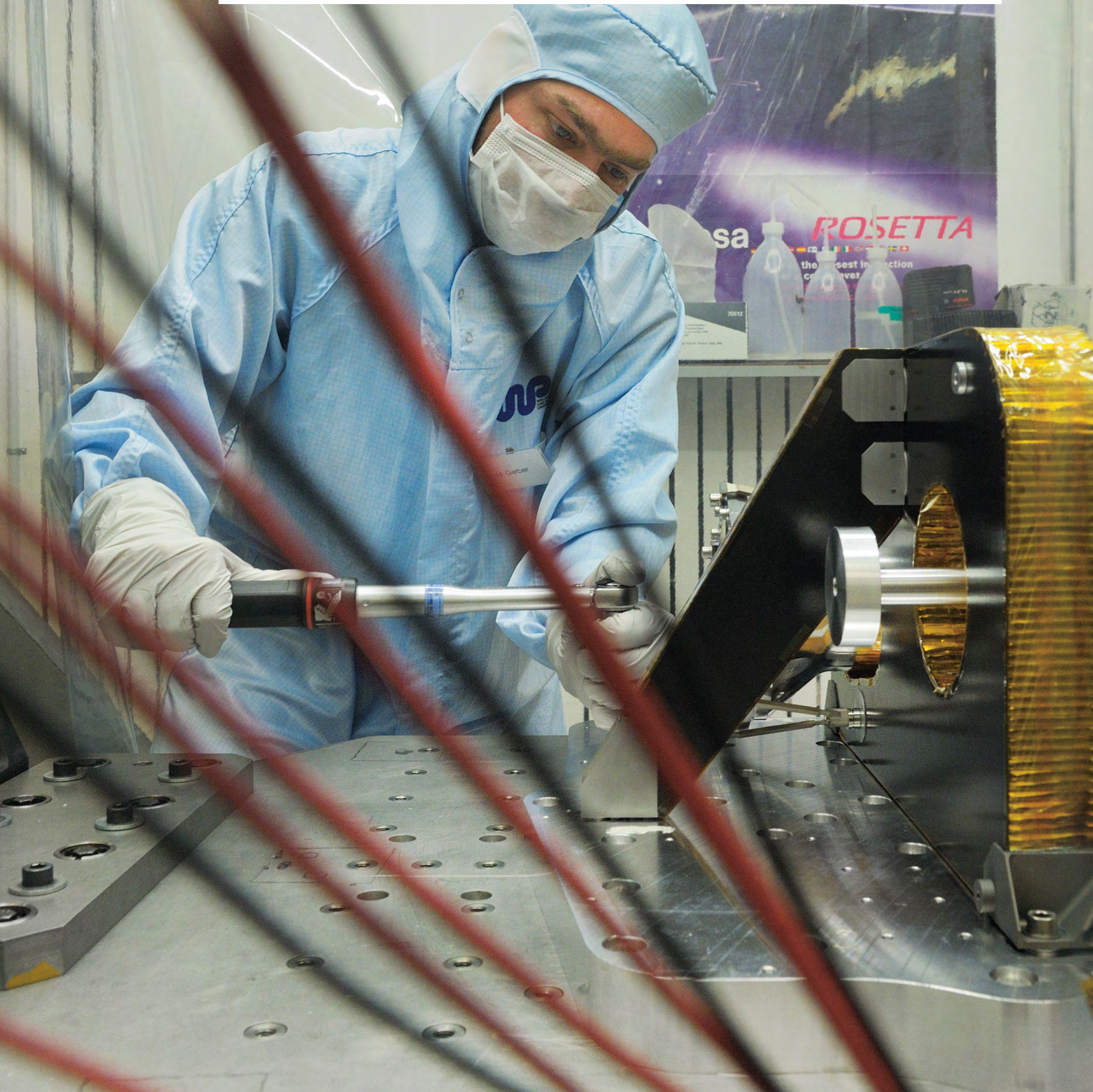
Le personnel scientifique de la Faculté des sciences compte parmi les meilleurs du monde. L'excellence de la recherche, la qualité de l'enseignement et l'intégrité scientifique sont des valeurs qui sont honorées et cultivées dans notre faculté. Dans ce contexte, nous prônons la durabilité, la créativité, la diversité et la flexibilité. La relève scientifique est l'avenir de la faculté. C'est pourquoi cette dernière attache une grande importance à une promotion durable de la relève, en accordant une attention particulière à l'augmentation du nombre de femmes au sein de la faculté.

L'ouverture d'esprit et l'acceptation sont également des valeurs portées par la faculté. Elle œuvre en faveur de l'inclusion, de la diversité et de l'égalité des chances. Elle instaure un climat de travail où les collaborateur·rice·s et les étudiant·e·s peuvent s'épanouir personnellement et font preuve de respect les uns envers les autres dans un esprit de collégialité. L'égalité entre femmes et hommes, l'inclusion, l'égalité des chances, la diversité et la tolérance sont érigées en normes culturelles.



4.

Objectifs stratégiques à long terme de la faculté



Le chapitre suivant présente et détaille les objectifs stratégiques à long terme (sur une période de 10 ans) à l'aide de six stratégies partielles.

4.1 Contribution à l'université généraliste

La faculté est un **élément central de l'université généraliste**, au sein de laquelle elle représente les disciplines de sciences naturelles et propose des offres d'enseignement interfacultaires. Elle renforce le statut d'université généraliste par son grand choix de cursus, ainsi par une collaboration interdisciplinaire et interfacultaire.

- Les thématiques en lien avec les sciences naturelles sont largement représentées dans les activités de recherche et l'enseignement fondé sur la recherche de la faculté. Ce vaste éventail de thématiques doit être renforcé et développé.
- Les disciplines théoriques et expérimentales ont également leur place au sein de la faculté, imposant des exigences diverses à l'infrastructure de recherche. Cette diversité doit être prise en compte.
- La faculté joue un rôle central dans les centres de compétences en recherche et les projets de coopération interfacultaire de l'université. Les centres sont intégrés dans les disciplines par le biais de la faculté. La collaboration intrafacultaire et interfacultaire de la faculté avec les centres et dans le cadre des coopérations de recherche interfacultaires dans l'ensemble des piliers définis dans la Stratégie 2030 de l'université doit être intensifiée et étendue.

4.2 Recherche fondamentale

La Faculté des sciences entend consolider **sa position de pointe au sein de l'Université de Berne dans le domaine de la recherche fondamentale** pour ce qui concerne les prestations de recherche et l'enseignement fondé sur la recherche.

- La faculté encourage la création et le développement des plateformes technologiques et de recherche de pointe nécessaires, ainsi que des Core Facilities. À l'aide d'un financement à long terme de l'Université de Berne, celles-ci doivent être développées et étendues et reposer sur une base solide.
- Pour atteindre l'excellence, la recherche en sciences naturelles requiert des locaux et une infrastructure technique de qualité. La proximité géographique est également importante pour la circulation du savoir et l'innovation. Elle doit être renforcée et développée avec le soutien de l'Université de Berne.
- Renforcement de la culture de la recherche, des opportunités de recherche et de la collégialité, par exemple par une prise en compte systématique des critères définis dans la Déclaration DORA, promotion de l'intégrité scientifique et communication et mise en œuvre de l'initiative Better Science.



4.3 Enseignement

Notre objectif est de former des étudiantes et étudiants qui élaborent des approches interdisciplinaires créatives pour répondre aux défis de demain, possèdent un esprit critique et sont des membres appréciés de la société. Pour ce faire, la faculté propose des programmes d'études variés reposant sur différentes formes d'enseignement et d'apprentissage innovantes. Elle ambitionne un enseignement fondé sur la recherche de haut niveau dans tous ses programmes d'études.

- L'enseignement est envisagé dans sa globalité. Offrant un environnement d'apprentissage approprié, il englobe l'enseignement en présentiel et l'enseignement digital. Il doit en outre être fortement fondé sur la recherche.
- L'enseignement en présentiel est déterminant pour la qualité des diplômes et le succès de l'apprentissage des étudiant-e-s. Il est privilégié pour la transmission des contenus scientifiques et appuyé de façon ciblée par d'autres formes d'enseignement.
- L'encouragement de l'esprit scientifique et de la réflexion critique fait partie intégrante de l'enseignement à la faculté.
- La diversité des formes d'enseignement et d'apprentissage (cours, séminaires, travail de terrain, stages, laboratoire, etc.) proposée par la faculté doit être maintenue et développée.
- La faculté propose une série de cours de service et joue par conséquent un rôle central dans la formation de base en sciences naturelles des étudiantes et étudiants de l'Université de Berne.
- La digitalisation doit être développée et étendue de façon ciblée dans l'enseignement sur le plan des méthodes et des contenus.
- L'enseignement interdisciplinaire et transdisciplinaire est encouragé par des combinaisons innovantes de programme d'études majeurs et mineurs facultaires et interfacultaires. Le potentiel de synergies est activement exploité.

4.4 Digitalisation

La faculté joue **un rôle central dans la digitalisation de l'Université de Berne**. En concertation avec les parties prenantes de l'université concernées et avec leur soutien, elle ne cesse de développer le domaine de la **science des données** dans la recherche et l'enseignement.



- La faculté met à disposition un savoir-faire fondamental pour la mise en œuvre et le développement de la stratégie de digitalisation de l'Université de Berne.
- La stratégie de digitalisation de la faculté est constamment adaptée aux besoins et développements actuels et futurs.
- L'initiative bernoise « Data Science » est l'outil central de la collaboration intra-facultaire et interfacultaire dans l'enseignement et la recherche dans le domaine de la digitalisation et sa portée sera étendue au sein de l'université généraliste.
- La faculté intègre proactivement l'éclairage apporté par les sciences naturelles dans la mise en œuvre de la stratégie de digitalisation et de la Stratégie 2030 de l'université.
- La structuration et le développement des « Core Research Infrastructures » concernées de même que le développement d'autres infrastructures telles que le calcul de haute performance, les infrastructures de stockage et les sciences des données doivent progresser avec le soutien d'autres facultés et de la Direction de l'Université.

4.5 Axes thématiques

La faculté poursuit son développement à travers la **promotion des axes prioritaires existants**. Elle crée des processus permettant l'identification et le développement de **nouveaux axes prioritaires transversaux**.

- La faculté appuie la Stratégie 2030 de l'université dans l'ensemble des piliers principaux définis.
- La faculté s'appuie sur de nombreux thèmes de recherche de haut niveau déjà établis et promeut le développement de nouveaux axes prioritaires selon une approche ascendante. Ce faisant, elle préserve la liberté académique, permet la flexibilité et est en mesure de s'adapter avec agilité aux nouveaux domaines et axes de recherche.
- Grâce à la mise en œuvre des moyens stratégiques de la faculté, les initiatives et projets répondant à une approche ascendante sont encouragés, les bases pour de nouveaux axes prioritaires sont jetées et des impulsions transversales et interdisciplinaires sont données.
- La faculté continue de jouer un rôle central dans les centres de compétences en recherche et les coopérations de recherche interfacultaires de l'université. Elle veille à ce que la collaboration soit renforcée par l'association et la planification des charges de professorat.

5.

Stratégies

fonctionnelles



Les stratégies fonctionnelles sont une condition indispensable à la réalisation des objectifs stratégiques. Six stratégies fonctionnelles ont été définies sur la base des défis identifiés.

5.1 Processus et structure organisationnelle

Objectif stratégique : faculté soutient la recherche et l'enseignement en améliorant les processus et la structure organisationnelle.

- La faculté renforce la coordination entre les centres facultaires et interfacultaires, ainsi que les coopérations de recherche.
- La faculté renforce la structuration et l'utilisation des plateformes de recherche et des Core Facilities.
- La faculté intensifie les discussions sur les modèles d'amélioration des structures des instituts et leur examen (p. ex. création de départements de niveau supérieur, de Schools, etc.).
- La faculté s'engage en faveur d'une révision des procédures de nomination afin que celles-ci soient raccourcies et leur qualité améliorée.
- La faculté s'engage en faveur de la suppression des procédures bureaucratiques inutiles au niveau facultaire et universitaire.

5.2 Promotion de la relève et développement de carrière

Objectif stratégique : la faculté souhaite renforcer son attractivité auprès des jeunes scientifiques suisses et étrangers de tous niveaux et promouvoir les talents de façon ciblée. Elle souhaite offrir aux professeur-e-s extraordinaires de meilleures opportunités de promotion dans le cadre d'une communication transparente.

- La faculté apporte son soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs avec la Commission pour la promotion de la relève.
- Les fonds start-up ont pour but d'aider les nouveaux professeur-e-s à commencer leur carrière universitaire au sein de la faculté dans de bonnes conditions.
- Plutôt que de limiter les moyens, la faculté souhaite, en concertation avec la Direction de l'Université, mettre en place des critères et des procédures de promotion clairs et transparents.
- L'excellence doit être promue dans toute sa diversité.
- La faculté souhaite améliorer la situation du corps intermédiaire.

5.3 Internationalisation et mise en réseau

Objectif stratégique : la faculté maintient son positionnement en tant qu'institution de recherche et de formation orientée vers l'international et s'appuyant sur un réseau, qui est attractive pour la relève qualifiée suisse et étrangère.

- La faculté pratique et encourage les collaborations de recherche transnationales et le recrutement d'étudiant-e-s et de chercheur-euse-s dans le monde entier. Elle s'appuie à cet effet sur les réseaux de hautes écoles et l'adhésion à des groupements scientifiques.
- La collaboration avec d'autres hautes écoles suisses (p. ex. via le réseau BeNeFri ou des collaborations bilatérales dans le cadre de projets avec l'ETHZ et l'EPFL) est renforcée et étendue.
- La faculté œuvre en faveur de l'accès des étudiant-e-s et chercheur-euse-s internationaux.

5.4 Développement durable

Objectif stratégique : la faculté répond aux exigences de durabilité dans tous les domaines et contribue activement à la neutralité climatique de l'université. L'expertise de la faculté doit être prise en compte dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable au niveau des chaires.

- Les dernières découvertes de la recherche dans le domaine du développement durable doivent faire l'objet d'une communication active au-delà de la faculté afin d'avoir un impact sur le quotidien de l'université et de la société.
- Dans le domaine de l'enseignement, des cursus d'études spécifiques sont proposés et la thématique du développement durable est intégrée dans les cours d'introduction et d'approfondissement qui s'y prêtent.
- Les membres de la faculté assument leurs responsabilités envers la société dans leur quotidien professionnel, dans la planification et la réalisation des projets pédagogiques et de recherche, et dans tous leurs déplacements professionnels. Ils adoptent un comportement durable.

5.5 Égalité entre femmes et hommes et égalité des chances

Objectif stratégique : la diversité, l'égalité des chances, l'égalité entre femmes et hommes et l'inclusion sont durablement ancrées dans la faculté. La faculté agit en faveur de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de l'égalité des chances à tous les niveaux et dans tous les domaines.



- Le plan de mesures adopté en 2020 (Plan d'action pour l'égalité) par la faculté est mis en œuvre.
- Lors des nominations et des promotions, les aspects tels que le Net Academic Age, les postes à temps partiel, la Dual Career ou les devoirs d'assistance sont pris en compte de manière appropriée.
- La diversité est le fondement de l'excellence scientifique, car une culture scientifique diverse permet le développement d'idées novatrices englobant une pluralité de perspectives.
- La faculté évalue les mesures au niveau stratégique et lance des initiatives en conséquence, par exemple concernant l'accueil des familles.

5.6 Assurance qualité

Objectif stratégique : la faculté garantit la qualité de la recherche et de l'enseignement avec efficacité et efficacie.



- La faculté a édicté des directives QSE qui réglementent l'assurance qualité dans les domaines de la recherche et de l'enseignement. La plan d'action QSE décrit les mesures engagées. La faculté souhaite mettre en œuvre des processus agiles, rapides et pertinents dans le domaine de l'assurance qualité et du développement de la qualité.
- Les outils d'évaluation de l'enseignement sont connus des collaborateur-ric-e-s et établis. La faculté considère les évaluations de l'enseignement comme un moyen d'améliorer l'enseignement et non comme un instrument de contrôle.
- L'actualité de l'infrastructure de recherche est régulièrement contrôlée.
- Les programmes d'études sont régulièrement contrôlés et adaptés si nécessaire.
- La faculté applique la Déclaration DORA avec rigueur et soutient l'initiative « Better Science ».

A photograph of a grand, classical building facade, likely a university or government building. The building features a central statue of a woman holding a torch, set within a large archway. The word "BERNENSIS" is visible in gold lettering on the facade. In the foreground, there are branches of a tree with bright green, young leaves. The sky is clear and blue.

6.

Mise en œuvre
de la stratégie

La Faculté des sciences élabore un plan d'action pour les objectifs à court et moyen terme. Le plan d'action définit les mesures et les responsabilités aux fins de la mise en œuvre de la stratégie. La mise en œuvre du plan d'action est examinée une fois par an par le comité stratégique, puis par le conseil de la faculté en vue de la préparation des entretiens de stratégie. Le cas échéant, les mesures et les objectifs définis dans le plan d'action sont ajustés. Le collège de la faculté est tenu régulièrement informé par le doyen et le comité stratégique. La faculté veille à ce que la Direction de l'Université garantisse les moyens financiers nécessaires pour la réalisation des objectifs stratégiques. Dans ce contexte, la sécurité en matière de planification des moyens stratégiques revêt une importance capitale.

Impressum

Universität Bern

Abteilung Kommunikation & Marketing
Hochschulstrasse 6
3012 Bern
+41 31 684 80 44
kommunikation@unibe.ch

Konzept und Layout:
Abteilung Kommunikation & Marketing

Fotografie:
© Universität Bern



Universität Bern
Dekanat
Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät
Sidlerstrasse 5
3012 Bern

+41 (0) 31 684 86 44
www.philnat.unibe.ch